

A Pau, une infirmière et une aide-soignante ont perdu la vie, victimes d'un acte d'une violence inouïe. Elles effectuaient leur service de nuit à l'hôpital psychiatrique.

Psychiatrie : des conditions honteuses



La Fédération Sud Santé Sociaux tient avant tout à témoigner son émotion et sa peine aux familles de nos deux collègues assassinées dans l'exercice de leur mission soignante et à l'ensemble de nos collègues qui travaillent à l'hôpital psychiatrique de Pau.

Le Ministre se trompe de réponse.

Non, Monsieur le Ministre nous ne voulons ni de votre compassion ni de vos légions d'Honneur. Elles ne changeront rien à la disparition de nos deux collègues, pas plus qu'elles n'ont changé quoi que ce soit lorsque avant elles Geneviève à St-Etienne puis Mohamed à Lyon ont perdu la vie en exerçant aussi ce métier.

Une psychiatrie sinistrée.

Monsieur le Ministre votre plan de Santé Mentale dont vous annoncez la publication courant février (sans véritable concertation avec les professionnels concernés) est dans la continuité de la politique menée depuis des années. Nous voyons aujourd'hui les effets, au-delà de ce drame qui nous révolte :

- privatisations, diminutions de moyens (n'était-il pas question de la suppression de 54 postes à Pau ?),
- traitement social de la maladie mentale,
- criminalisation des malades mentaux dans une réponse « tout sécuritaire » aux problèmes posés.

Monsieur le Ministre, parler d'ouvrir les CMP le soir et le week-end, oui ! Mais avec quels moyens humains supplémentaires ? Et que dire de cette proposition, lorsque dans le même temps, des centres d'accueil et de crises ferment pour cause de réduction d'effectifs !

La peine n'amointrit pas la colère.

Colère, contre ces technocrates qui n'ont

que faire des soins et donc de la sécurité des patients et de celle des personnels au nom des économies qu'ils entendent réaliser !

Colère contre ceux qui se font leurs complices locaux en acceptant ces économies drastiques qui se soldent par une diminution des postes notamment soignants et des conditions d'accueil dégradées !

Colère contre ceux qui demandent à la psychiatrie de faire plus avec des moyens en chute libre !

La pénurie d'effectifs et le manque de structures de soins imposent aux soignants de travailler dans l'urgence. Au mépris du temps de l'observation clinique, de la disponibilité d'écoute, de la qualité de la relation... au mépris des soins...

Les conséquences aujourd'hui sont la surmédication, les sorties prématurées, l'engorgement des unités, la pression à l'hospitalisation avec l'augmentation inquiétante du recours à la contrainte, les délais d'attente parfois inadmissibles dans les centres de consultation... Les personnels soignants sont bien évidemment au premier plan pour absorber les mécontentements et les frustrations. La compassion ne remplacera pas un véritable débat sur la place et les moyens que vous entendez mettre au traitement et à la prise en charge de la maladie mentale.

Sud Santé-Sociaux exige un plan d'urgence pour la santé mentale :

- création de postes médicaux et non médicaux indispensables.
- reconnaissance et revalorisation des métiers.
- formation en psychiatrie conséquente.
- alternatives à l'hospitalisation

La Fédération Sud Santé Sociaux appelle à se mobiliser dans les prochains jours pour gagner une psychiatrie publique de secteur réfondée.